



Circulaire n° 4291 du 01/02/2013

Maîtres et professeurs de religion – Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire. (Article 22 ter – A.R. du 25 octobre 1971)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 01/02/2013 jusqu'au 28/02/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 28/02/2013

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Extension de nomination, maître de religion et professeur de religion

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information

- Aux Préfets et coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale des Personnels de l'Enseignement
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Julien NICAISE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Roland Coghetto	02/413.30.58	roland.coghetto@cfwb.be
Vanessa Venturelli	02/413.21.72	vanessa.venturelli@cfwb.be
« Call center » de la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : Maîtres et professeurs de religion – Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire. (Article 22 ter – A.R. du 25 octobre 1971)

J'attire votre attention sur les dispositions de l'article 22 ter de l'arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres et professeurs de religion qui prévoient que tout membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes peut se voir accorder par le Gouvernement, sur avis de la commission d'affectation, l'extension de sa nomination à titre définitif à un ou plusieurs emplois définitivement vacants dans un ou plusieurs autres établissements, pour autant que cet ou ces emploi(s) :

1° Relève(nt) de la fonction dans laquelle le membre du personnel est nommé à titre définitif ;

2° Soi(en)t définitivement vacant(s) à la date de la décision gouvernementale après que la commission d'affectation aura procédé aux opérations statutaires mentionnées à l'article 2 ter, § 1er, alinéa 2, 1° à 3°, 5° et 6°, et alinéa 3, 1° à 3° et 5° (c'est-à-dire des opérations statutaires de réaffectation - définitif ou stagiaire -, rappel provisoire à l'activité de service, rappel à l'activité de service pour une durée indéterminée, complément de charge, changement d'affectation) ;

3° Ne soi(en)t pas occupé(s) par un membre du personnel à titre de complément de charge, par un membre du personnel rappelé provisoirement à l'activité de service dans une fonction autre que celle à laquelle il est nommé à titre définitif pour laquelle il possède le titre requis, par un membre du personnel rappelé à l'activité de service pour une durée indéterminée dans une fonction autre que celle à laquelle il est nommé à titre définitif ou par un membre du personnel admis au stage.

L'extension de nomination à titre définitif obtenue conformément aux dispositions reprises ci-dessus est limitée, au 1^{er} septembre suivant, au nombre de périodes définitivement vacantes qui peuvent être confiées à cette date au membre du personnel, à condition que :

1° Le membre du personnel ne puisse pas bénéficier à cette date d'une fonction à prestations complètes, soit, dans l'établissement où il est affecté à titre principal, qu'il ait ou non obtenu antérieurement une affectation à titre complémentaire dans un ou plusieurs établissements ; soit, dans l'ensemble des établissements où il est affecté à titre principal et à titre complémentaire, s'il a obtenu antérieurement l'extension de sa nomination à titre définitif et est affecté à titre complémentaire dans un ou plusieurs autres établissements ;

2° Le membre du personnel ne soit pas mis en disponibilité par défaut d'emploi, soit, dans l'établissement où il est affecté à titre principal, sans être affecté à titre complémentaire dans un ou plusieurs autres établissements ; soit dans l'ensemble des établissements où il est affecté à titre principal et à titre complémentaire, s'il a déjà obtenu antérieurement l'extension de sa nomination à titre définitif et est affecté à titre complémentaire dans un ou plusieurs autres établissements ;

3° Si le membre du personnel est placé en perte partielle de charge dans l'établissement où il est affecté à titre principal, un complément de charge dans des périodes définitivement vacantes puisse préalablement lui être attribué pour compenser totalement la perte partielle de charge dont il fait l'objet ; s'il est placé en perte partielle de charge dans un ou plusieurs établissements où il est affecté à titre complémentaire, un complément de charge dans des périodes définitivement vacantes puisse préalablement lui être attribué dans un établissement autre que celui où il est affecté à titre principal pour compenser totalement la perte partielle de charge dont il fait l'objet.

Je rappelle également qu'aucun membre du personnel ne peut conserver son affectation à titre complémentaire dans un ou plusieurs autres établissements dès qu'il peut lui être confié à titre définitif une fonction à prestations complètes dans l'établissement où il est affecté à titre principal. De même, un membre du personnel ne peut être nommé à titre définitif dans une ou plusieurs fonctions que pour total ne dépassant pas une charge complète, tout réseau confondu.

Introduction de la demande d'extension de nomination.

La demande d'extension de nomination doit être introduite, à l'aide du formulaire ci-joint, par pli recommandé, dans le courant du mois de février, c'est-à-dire au plus tard le 28 février (date de la poste faisant foi) ; ce délai est un délai de rigueur.

Les membres du personnel qui sollicitent une extension de nomination doivent également me renvoyer la liste des établissements de la (des) zone(s) qu'ils ont demandée(s) en biffant, sur celle-ci, les établissements où ils ne désirent pas être affectés à titre complémentaire.

La demande doit être accompagnée du formulaire complété reprenant l'ensemble, pour tous les réseaux, des nominations à titre définitif dont bénéficie le membre du personnel.

Remarque : Si des membres du personnel sollicitent une extension de nomination pour plusieurs fonctions différentes pour lesquelles ils sont nommés à titre définitif à charge incomplète, il convient qu'ils complètent une demande différente par fonction.

La demande ainsi que les documents doivent être envoyés :

par recommandé, à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Bureau **3 E 317**
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

J'attire votre attention sur le fait que cette circulaire est accessible sur le site de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique : www.adm.cfwb.be.

Je vous invite à rappeler aux membres concernés de votre personnel les dispositions susmentionnées.

A l'avance, je vous remercie.

Julien NICAISE
Directeur général

Religion (Veuillez préciser la religion)

DEMANDE D'EXTENSION DE LA NOMINATION A TITRE
DEFINITIF
AU 1^{er} SEPTEMBRE 2013

1. NOM-Prénom :

Matricule :

Adresse :

.....Tél :

2. Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) et pour laquelle vous demandez une extension de nomination :

3. Possédez-vous d'autres nominations (quel que soit le réseau) ? Oui - Non*

Si oui, veuillez compléter le formulaire concernant les différentes nominations.

4. AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL (concerne la fonction reprise en 2)

Etablissement de votre affectation principale (nom et adresse) :

Nombre de périodes pour lequel vous avez la garantie de traitement :

Nombre de périodes réellement prestées dans cette affectation :

En cas de perte partielle de charge, précisez les périodes que vous avez reçues en compensation (établissement, nombre de périodes et à quel niveau- *primaire, secondaire inférieur ou secondaire supérieur*) :

5. AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE (concerne la fonction reprise au point 2)

Etablissement(s) de votre (vos) affectation(s) complémentaire(s)

Etablissement(s)	niveau	Nombre de périodes pour lequel vous avez la garantie de traitement	Nombre de périodes réellement prestées dans cette affectation

6. Veuillez cocher sur la liste ci-annexée le nom du/des établissement(s) de la/des zone(s) où vous souhaitez obtenir l'extension de votre nomination à titre définitif et annexer la /les feuilles de la liste où est/sont mentionné(s) l'/les établissement(s) choisi(s) à la présente demande.

7. Avez-vous introduit une demande d'extension de nomination pour une (plusieurs) autre(s) fonction(s) ? : oui - non*

Si oui, précisez la (les) fonction(s) :

Date :

Signature

* : biffer la mention inutile

ANNEXE : NOMINATION A TITRE DÉFINITIF (cours de religion)

NOM : _____ Prénom : _____ Religion enseignée : _____

Veillez indiquer **TOUTES** vos **nominations** dans **TOUS LES RÉSEAUX**

(Rem. : "Nbre pér." correspond à la garantie de traitement)

Enseignement primaire

Réseau **organisé** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination

Établissement Nbre pér. Date

extension(s) de nomination

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Réseau **subventionné** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination(s)

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Enseignement secondaire inférieur

Réseau **organisé** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination

Établissement Nbre pér. Date

extension(s) de nomination

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Réseau **subventionné** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination(s)

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Enseignement secondaire supérieur

Réseau **organisé** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination

Établissement Nbre pér. Date

extension(s) de nomination

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Réseau **subventionné** par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nomination(s)

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

Établissement Nbre pér. Date

DATE :

SIGNATURE :

Liste des établissements scolaire de la Fédération Wallonie Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 1 : BRUXELLES- CAPITALE

1.	ATHENEE ROYAL "LEONARDO DA VINCI"	ANDERLECHT
2.	ATHENEE ROYAL	AUDERGHEM
3.	E.E.SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	AUDERGHEM
4.	ATHENEE ROYAL "GATTI DE GAMOND"	BRUXELLES 1
5.	ATHENEE ROYAL "J. ABSIL"	ETTERBEEK
6.	ATHENEE ROYAL	EVERE
7.	ATHENEE ROYAL "A. THOMAS"	FOREST
8.	ATHENEE ROYAL	GANSHOREN
9.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GANSHOREN
10.	ATHENEE ROYAL	IXELLES
11.	ATHENEE ROYAL	JETTE
12.	ATHENEE ROYAL	KOEKELBERG
13.	ATHENEE ROYAL "RIVE GAUCHE"	LAEKEN
14.	ATHENEE ROYAL "BRUXELLES II-LAEKEN"	LAEKEN
15.	ATHENEE ROYAL "S. CREUZ" <i>E.F. ANNEXEE " PROSPERITE"</i> <i>E.F. ANNEXEE " SIPPELBERG"</i>	MOLENBEEK-SAINT-JEAN
16.	ATHENEE ROYAL "V. HORTA"	SAINT - GILLES
17.	ATHENEE ROYAL "A. VERWEE" <i>E.F. ANNEXEE "LES GRIOTTES"</i> <i>E.F. ANNEXEE "LES PLATANES"</i>	SCHAERBEEK
18.	ATHENEE ROYAL	UCCLE 1
19.	ATHENEE ROYAL	UCCLE 2
20.	ATHENEE ROYAL	WOLUWE - SAINT - LAMBERT
21.	ATHENEE ROYAL « CROMMELYNCK »	WOLUWE -SAINT- PIERRE

Date:

Signature

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 2 : BRABANT WALLON

1.	ATHENEE ROYAL « RIVA - BELLA »	BRAINE - L'ALLEUD
2.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE - L'ALLEUD
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME .C.F.	GENTINNES
4.	E. FONDAMENTALE AUTONOME .C.F.	HAMME - MILLE
5.	ATHENEE ROYAL	JODOIGNE
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	NIL SAINT VINCENT
7.	ATHENEE ROYAL	NIVELLES
8.	ATHENEE ROYAL « P. DELVAUX »	OTTIGNIES
9.	ATHENEE ROYAL	RIXENSART
10.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE - CENTRE
11.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE RENARD
12.	ATHENEE ROYAL	WATERLOO
13.	ATHENEE ROYAL « M. CAREME »	WAVRE

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 3 : HUY-WAREMME

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	AMAY
2.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	AMAY
3.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F. CIPLET- BURDINNE	CIPLET
4.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	CRISNEE
5.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FERRIERES
6.	ATHENEE ROYAL	HANNUT
7.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	HANNUT
8.	ATHENEE ROYAL	HUY
9.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	HUY
10.	ATHENEE ROYAL « PRINCE BAUDOIN »	MARCHIN
11.	ATHENEE ROYAL	OUFFET
12.	ATHENEE ROYAL	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
13.	ATHENEE ROYAL	WAREMME

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 4: LIEGE

1.	ATHENEE ROYAL	ALLEUR
2.	ATHENEE ROYAL	AYWAILLE
3.	ATHENEE ROYAL	CHENEE
4.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "LES ROCHES"	COMBLAIN-AU-PONT
5.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	EBEN-EMAEL
6.	ATHENEE ROYAL	ESNEUX
7.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "L'ENVOL"	FLEMALLE
8.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "ETIENNE MEYLAERS"	GRIVEGNEE
9.	ATHENEE ROYAL	HERSTAL
10.	ATHENEE ROYAL "CHARLES ROGIER"	LIEGE
11.	ATHENEE ROYAL "FRAGNEE-ANGLEUR"	LIEGE
12.	ATHENEE ROYAL "ATLAS"	LIEGE
13.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	MILMORT
14.	ATHENEE ROYAL "PAUL BRUSSON"	MONTEGNEE
15.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SAIVE
16.	ATHENEE ROYAL "AIR PUR"	SERAING
17.	ATHENEE ROYAL "LUCIE DEJARDIN"	SERAING
18.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SERAING
19.	ATHENEE ROYAL	SOUMAGNE
20.	ATHENEE ROYAL "VISE-GLONS" <i>E.F. ANNEXEE "VISE"</i> <i>E.F. ANNEXEE "ROI BAUDOIN" GLONS</i>	WISE
21.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WISE

Date:

Signature

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 5 : VERVIERS

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDRIMONT
2.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "HERVE-BATTICE "	HERVE
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "RENE HAUSMAN"	HEUSY
4.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIERNEUX
5.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIMBOURG
6.	ATHENEE ROYAL "ARDENNE-HAUTES FAGNES" <i>E.F. ANNEXEE "MALMEDY"</i> <i>E.F. ANNEXEE "STAVELOT"</i>	MALMEDY
7.	ATHENEE ROYAL	PEPINSTER
8.	ATHENEE ROYAL ET ECOLE D'HOTELLERIE	SPA
9.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	STOUMONT
10.	ATHENEE ROYAL "THIL LORRAIN"	VERVIERS
11.	ATHENEE ROYAL "VERDI"	VERVIERS
12.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	VERVIERS
13.	ATHENEE ROYAL	WAIMES
14.	ATHENEE ROYAL	WELKENRAEDT

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 6 : NAMUR

1.	ATHENEES ROYAL "J. TOUSSEUL"	ANDENNE
2.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDENNE
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANHEE
4.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "LE CAILLOU"	ANSEREMME-DINANT
5.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "LE BOSQUET"	AUVELAIS
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	AUVELAIS
7.	ATHENEES ROYAL "N. COLLARD"	BEAURAING
8.	ATHENEES ROYAL DU CONDROZ "J. DELOT"	CINEY
9.	ATHENEES ROYAL "J. REY"	COUVIN
10.	ATHENEES ROYAL "ADOLPHE SAX"	DINANT
11.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	DINANT
12.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "Y. LEROY"	EGHEZEE
13.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FALISOLLE
14.	ATHENEES ROYAL <i>E.F. ANNEXEE "FLORENNES"</i> <i>E.F. ANNEXEE "DOISCHE"</i>	FLORENNES
15.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GEDINNE
16.	ATHENEES ROYAL	GEMBLOUX
17.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GEMBLOUX
18.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	GEMBLOUX
19.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GESVES
20.	E. PRIMAIRE AUTONOME C.F.	HASTIERE
21.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAVERSIN
22.	ATHENEES ROYAL "JAMBES-SAINT-SERVAIS" <i>E.F. ANNEXEE "JAMBES"</i> <i>E.F. ANNEXEE "SAINT-SERVAIS"</i>	JAMBES
23.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. "MARIETTE DELAHAUT"	JAMBES
24.	A.R. "BAUDOIN 1er" <i>E.F. ANNEXEE "BAUDOIN 1er"</i> <i>E.F. ANNEXEE "FOSSES-LA-VILLE"</i>	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
25.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. " SPY"	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
26.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MALONNE
27.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MARIEMBOURG
28.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	METTET
29.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOUSTIER-SUR-SAMBRE
30.	ATHENEES ROYAL "F. BOVESSE"	NAMUR
31.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "F. ROPS"	NAMUR
32.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "H. MAUS"	NAMUR
33.	ATHENEES ROYAL	PHILIPPEVILLE
34.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	PHILIPPEVILLE
35.	ATHENEES ROYAL "ROBERT GRUSLIN"	ROCHFORT
36.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SOMBREFFE
37.	I.T.C.A.C.F.	SUARLEE-NAMUR
38.	ATHENEES ROYAL	TAMINES
39.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAMINES
40.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	VEDRIN
41.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WALCOURT

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 7 : LUXEMBOURG

1.	ATHENEE ROYAL	ARLON
2.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "E. LENOIR"	ARLON
3.	ATHENEE ROYAL	ATHUS
4.	ATHENEE ROYAL "BASTOGNE-HOUFFALIZE" <i>E.F. ANNEXEE "BASTOGNE"</i> <i>E.F. ANNEXEE "REINE FABIOLA" HOUFFALIZE</i>	BASTOGNE
5.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "CROIX BLANCHE"	BASTOGNE
6.	ATHENEE ROYAL "BOUILLON-PALISEUL"	BOUILLON
7.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ETALLE
8.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLORENVILLE
9.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FORRIERES
10.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HABAY
11.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HALANZY
12.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "ENRICO MACIAS"	HOTTON
13.	ATHENEE ROYAL "G. ET G. GILSON"	IZEL
14.	ATHENEE ROYAL	LA ROCHE-EN-ARDENNE
15.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIBIN
16.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. "CENTRE ARDENNE" <i>E.F. ANNEXEE "LIBRAMONT"</i> <i>E.F. ANNEXEE "SAINT-HUBERT"</i>	LIBRAMONT
17.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARBEHAN
18.	ATHENEE ROYAL "MARCHE-BOMAL" <i>E.F. ANNEXEE "MARCHE"</i> <i>E.F. ANNEXEE "BOMAL"</i>	MARCHE-EN-FAMENNE
19.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARTELANGE
20.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MESSANCY
21.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MUSSON
22.	ATHENEE ROYAL "NEUFCHATEAU-BERTRIX" <i>E.F. ANNEXEE "NEUFCHATEAU"</i> <i>E.F. ANNEXEE "BERTRIX"</i>	NEUFCHATEAU
23.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SAINT-MARD
24.	E.E. SPECIAL FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	SAINT-MARD
25.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SIBRET
26.	ATHENEE ROYAL "VIELSALM-MANHAY" <i>E.F. ANNEXEE "VIELSALM"</i> <i>E.F. ANNEXEE "MANHAY"</i>	VIELSALM
27.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	VIELSALM
28.	ATHENEE ROYAL "NESTOR OUTER"	VIRTON
29.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WAHA-MARLOIE
30.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	WAHA-MARLOIE
31.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WELLIN

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 8 : HAINAUT-OCCIDENTAL

1.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANTOING
2.	ATHENEE ROYAL "ANVAING-AMOUGIES	ANVAING
3.	ATHENEE ROYAL	ATH
4.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "L'ARC-EN-CIEL"	BELOEIL
5.	<i>A.R. "F. JACQUEMIN"</i> <i>E.F. ANNEXEE "F. JACQUEMIN"</i> <i>E.F. ANNEXEE "PLOEGSTEERT"</i>	COMINES
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLOBECQ
7.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	FRASNES-LEZ-ANVAING
8.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HERSEAUX
9.	I.T.C.F. "IRCHONWELZ-ATH"	IRCHONWELZ
10.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	KAIN
11.	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	LESSINES
12.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	LESSINES
13.	ATHENEE ROYAL "THOMAS EDISON"	MOUSCRON
14.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	MOUSCRON
15.	ATHENEE ROYAL	PERUWELZ
16.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	QUEVAUCAMPS
17.	INSTITUT TECHNIQUE PARAMEDICAL C.F.	RENAIX
18.	SECTION FRANCAISE OVIDE DECROLYSCHOOL	RENAIX
19.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAINTIGNIES
20.	ATHENEE ROYAL "JULES BARA"	TOURNAI
21.	ATHENEE ROYAL "ROBERT CAMPIN"	TOURNAI
22.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "SOLAIRE"	TOURNAI
23.	E.E. SPECIALISE SEC C.F. "LE TREFLE"	TOURNAI
24.	I.T.C.F "VAL - ITMA"	TOURNAI

Date:

Signature:

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 9 : MONS – CENTRE

1.	ATHENEE ROYAL	BRAINE-LE-COMTE
2.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-LE-COMTE
3.	ECOLE INTERNATIONALE DU SHAPE	CASTEAU
4.	ATHENEE ROYAL	DOUR
5.	ATHENEE ROYAL	ENGHIEN
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	JURBISE
7.	ATHENEE ROYAL <i>E.F. ANNEXEE "LA LOUVIERE"</i> <i>E.F. ANNEXEE "EUGENE MOUTON" HOUDENG-AIMERIES</i>	LA LOUVIERE
8.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F	LA LOUVIERE
9.	ATHENEE ROYAL "MARGUERITE BERVOETS"	MONS
10.	ATHENEE ROYAL "MONS 1"	MONS
11.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. "L'ARBRE VERT"	MONS
12.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	MORLANWELZ
13.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	QUAREGNON
14.	ATHENEE ROYAL	QUIEVRAIN
15.	ATHENEE ROYAL	SAINT-GHISLAIN
16.	L.YCEE C.F. "CHARLES PLISNIER"	SAINT-GHISLAIN
17.	ATHENEE ROYAL "JULES BORDET" E.F. ANNEXEE « JULES BORDET » E.F. ANNEXEE « BRAINE-LE-COMTE »	SOIGNIES

Date:

Signature

NOM, Prénom:

Matricule:

ZONE 10 : CHARLEROI - HAINAUT SUD

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDERLUES
2.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	ANDERLUES
3.	ATHENEE ROYAL	BEAUMONT
4.	ATHENEE ROYAL	BINCHE
5.	ATHENEE ROYAL "E. SOLVAY"	CHARLEROI
6.	ATHENEE ROYAL. "VAUBAN"	CHARLEROI
7.	ATHENEE ROYAL. "PIERRE PAULUS"	CHATELET
8.	ATHENEE ROYAL "RENE MAGRITTE"	CHATELET
9.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	CHATELET
10.	ATHENEE ROYAL	CHIMAY
11.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	ERQUELINNES
12.	ATHENEE ROYAL "JOURDAN"	FLEURUS
13.	ATHENEE ROYAL. "LOUIS DELATTRE"	FONTAINE-L'EVEQUE
14.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "LES BONNS VILLERS"	FRASNES-LEZ-GOSSELIES
15.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GERPINNES
16.	ATHENEE ROYAL	GILLY
17.	ATHENEE ROYAL « LES MARLAIRES »	GOSSELIES
18.	ATHENEE ROYAL "ORSINI DEWERPE"	JUMET
19.	ATHENEE ROYAL	MARCHIENNE-AU-PONT
20.	ATHENEE ROYAL "J. DESTREE"	MARCINELLE
21.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOMIGNIES
22.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	NALINNES
23.	ATHENEE ROYAL	PONT-A-CELLES
24.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	RANCE
25.	ATHENEE ROYAL	THUIN
26.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TRAZEGNIES

Date:

Signature: